



**HAL**  
open science

## Des professionnels pour les jeunes. Sociologie d'un monde fragmenté. Introduction

Valérie Becquet

► **To cite this version:**

Valérie Becquet. Des professionnels pour les jeunes. Sociologie d'un monde fragmenté. Introduction. Valérie Becquet. Des professionnels pour les jeunes. Sociologie d'un monde fragmenté, Champ Social Editions, pp.7-26, 2021, Questions de société, 9791034606764. hal-03546662

**HAL Id: hal-03546662**

**<https://hal.science/hal-03546662>**

Submitted on 12 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Collection *Questions de société*

dirigée par Laurent Mucchielli

**Valérie Becquet (sous la dir.)**



# **Des professionnels pour les jeunes**

**Sociologie d'un monde fragmenté**

CHAMP SOCIAL  
ÉDITIONS

# Introduction

Valérie BECQUET

Si les jeunes sont des « objets » de politiques publiques, qui sont les professionnels chargés de leur prise en charge ? La question peut sembler anodine mais la réponse apparaît moins aisée. Alors qu'à l'échelon européen, la catégorie des « youth workers » est débattue et les contours du « youth work » progressivement précisés, en France, celle des « professionnels de la jeunesse » ne semble pas faire sens. Pourtant, l'émergence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et d'une action publique à leur destination (Bier, 2010 ; Loncle, 2003 ; Mignon, 2007), s'est accompagnée d'un lent processus de professionnalisation d'une diversité d'acteurs concernés par ce public. À partir de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle à travers l'organisation des secteurs des loisirs, des sports et de l'intervention sociale et l'émergence des métiers d'animateur socio-culturel et d'éducateur spécialisé, puis progressivement en lien avec les politiques sectorielles destinées à prendre en charge des problématiques spécifiques aux différents échelons territoriaux, les professionnels se sont multipliés et diversifiés. Depuis les années 1980, ces derniers font face à des mutations sociales et politiques qui impactent leurs contextes d'exercice, leurs cultures et leurs activités professionnelles. Cet ouvrage collectif propose d'ouvrir la boîte noire de cette catégorie aux contours flous et évolutifs afin de comprendre leur quotidien auprès des jeunes.

- 7

## *Entre recherche et formation : des professionnels omniprésents*

Il est éclairant d'évoquer la genèse de cet ouvrage collectif sur les professionnels de la jeunesse d'autant plus que son thème paraît éloi-

gné des sujets de recherche travaillés jusqu'alors. Comment passe-t-on des politiques d'éducation et de jeunesse en matière de citoyenneté, des pratiques et des parcours d'engagement des jeunes aux professionnels pris dans toute leur diversité ? Aucune lassitude à les analyser tant il y a à comprendre à leur sujet mais davantage le constat de passer à côté d'acteurs sociaux qui jouent un rôle non négligeable dans ce domaine, sans pour autant être l'objet d'une réelle attention. S'il existe tout un ensemble de professionnels identifiés qui gravitent autour des jeunes, ceux qui conçoivent et mettent en œuvre ces politiques de citoyenneté, qui font vivre les collectifs d'engagement, qu'il s'agisse des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire les plus anciens ou des organisations qui ont émergé au cours des 25 dernières années, ou encore ceux qui accompagnent les jeunes, sont moins identifiés que d'autres professionnels alors qu'ils sont bel et bien présents. La question de l'existence de « professionnels de l'engagement » peut paraître de prime abord décalée. Pourtant, elle mérite d'être posée pour au moins deux raisons. La première est qu'à partir du moment où la citoyenneté ou l'engagement ou encore la participation des jeunes sont construits comme des problèmes publics dont le traitement donne lieu à des expérimentations ou à des dispositifs (Becquet, 2018), se repèrent des professionnels chargés de les mettre en œuvre ou concernés par leur existence. Certains sont même dédiés à cette thématique et désignés dans les textes réglementaires : notamment les conseillers principaux d'éducation dans le cadre de l'animation éducative dans le second degré (notamment les instances de participation des élèves (Becquet, 2009 ; Condette, 2009 et 2013)) ou les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse concernant les dispositifs d'incitation à l'engagement qui se sont succédés (notamment Envie d'agir, les conseils départementaux de la jeunesse et le service civique (Becquet, 2008)). D'autres sont affectés ponctuellement : c'est le cas des coordonnateurs, chargés de mission ou de projet devant développer des actions ou des animateurs chargés d'accompagner des instances de participation ou des programmes de soutien à l'initiative des jeunes dans les collectivités territoriales ou encore, des tuteurs de service civique. D'autres enfin sont inventés par les associations pour mettre en œuvre leurs programmes et activités en matière d'engagement des jeunes : par exemple le choix d'Unis-Cité de proposer aux jeunes un service ci-

vique en équipe a conduit à la création du « coordonnateur d'équipe er de projets » dont les missions et les compétences ont été progressivement élaborées (Becquet, 2017). Nombreux sont les professionnels rencontrés au fil des enquêtes : non seulement, ils sont des informateurs privilégiés et donnent accès aux jeunes enquêtés, mais sont également constamment évoqués dans les entretiens menés. Ainsi, s'observent les manières dont ils interviennent dans les dispositifs et les collectifs et dont ils accompagnent les jeunes et s'entendent dans les propos recueillis leur influence sur les pratiques et les parcours d'engagement. Souvent désignés comme les « adultes » pour évoquer leurs relations avec les jeunes, ils apparaissent au côté des parents et des proches comme des « autrui significatifs » (Becquet, 2019 ; Cuconato et *al.*, 2019). Au final, l'attention portée à ces professionnels a nourri l'analyse de l'engagement des jeunes en considérant l'importance de son façonnage par les dispositifs et les collectifs et, de manière concomitante, par les acteurs en présence.

La seconde raison de cet intérêt pour ces professionnels est l'interrogation périodique d'élus, des administrateurs, des salariés aux fonctions diverses au sujet de l'engagement des jeunes : « comment fait-on pour qu'ils s'engagent ? », accompagnée d'autant de sous-questions sur leurs motivations, leurs attentes, leurs manières de faire, etc. Il existe une préoccupation quasi professionnelle, au sens d'une visée de réussite, d'une demande de conseils et de techniques et d'échanges de « bonnes pratiques » pour cette question. Prise au sérieux, elle a au fil des années débouché sur le développement de formations pour les acteurs concernés. Ainsi, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) dispose d'un catalogue de formation sur les dispositifs de participation et leur animation. Il en est de même l'agence du service civique en direction des tuteurs. Les tentatives de formation de ces acteurs, bien qu'elles passent relativement inaperçues dans l'analyse des dispositifs et des pratiques des jeunes, peuvent être mises en perspective avec la professionnalisation des militants et des bénévoles (Tardif Bourgoïn, 2014) : traditionnellement assurée par les cadres des organisations, elle implique également des professionnels externes chargés notamment de la mobilisation. Au sujet de la démocratie participative, l'émergence d'un marché de l'expertise et du conseil à destination des collectivités locales, mais aussi de la formation et de l'accompagnement des pro-

fessionnels et des destinataires de dispositifs participatifs, illustre également cette tendance (Mazeaud, 2012 ; Mazeaud et Nonjon, 2018 ; Nonjon, 2012).

Si les thématiques de recherche éclairent la genèse de cette réflexion sur les professionnels de la jeunesse, elle est également issue des activités de formation dans ce domaine. Sans entrer dans les détails, constater les réformes des cursus de formation traditionnelles et le développement parallèle de diplômes de niveaux licence master dans les domaines de l'intervention sociale, de l'animation, de la jeunesse, etc., attire nécessairement l'attention sur les évolutions de la fabrique des professionnels. De plus, en tant que responsable d'un parcours de Master<sup>1</sup>, une fois constatée l'existence d'une « besoin de qualifications », sans savoir s'il s'agit d'une « niche » ou d'un « filon » en matière de débouchés professionnels, orienter les contenus, privilégier des compétences, dessiner les contours de missions de stage, c'est être partie prenante de cette fabrique et peu à peu l'objectiver au travers d'un projet pédagogique et d'une maquette. Au fil des promotions, il devient plus aisé d'énoncer les qualités visées et les débouchés concrets, tout comme il devient nécessaire de suivre l'actualité des politiques publiques dans le champ de l'éducation, de la jeunesse et du social et de leur mise en œuvre. Elles orientent les projets des étudiants : il suffit pour cela de lire les sujets de mémoire et de lister les lieux de stage pour aisément conclure que d'une année sur l'autre des thèmes sont récurrents et d'autres émergent. Ainsi des thèmes comme les Programmes de Réussite Éducative (PRE) avec un intérêt pour les référents, les actions proposées et le partenariat avec les établissements scolaires ; le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes par les missions locales et les structures de l'économie sociale et solidaire ou encore, l'accueil des mineurs non accompagnés, illustrent l'intérêt porté à des questions sociales vives et à des interventions publiques évolutives. Régulièrement, les étudiants cherchent à identifier les professionnels concernés par ces interventions et à comprendre leur rôle et leurs activités. Ils témoignent de leur perplexité au sujet des contextes professionnels qu'ils découvrent et des logiques politiques et bureaucratiques qui orientent leur quotidien et pren-

10 -

---

<sup>1</sup> Il s'agit du Master MEEF Parcours Conseil, Projet, Action sociale, territoriale et associative dont j'ai assuré la responsabilité de 2013 à 2020 : <http://www.inspe-versailles.fr/Conseil-projet-action-sociale-territoriale-et-associative-CPA>.

nent conscience des systèmes de contraintes dans lesquels se trouvent pris les professionnels et leurs effets sur les interventions et leurs destinataires. Puis, une fois diplômés, vient l'étape de l'identification des offres d'emploi au sein d'un marché du travail dont les frontières sont peu définies et les exigences fluctuantes. Pour résumer, un Master est un observatoire privilégié de la fabrique des professionnels dans ces domaines. Non seulement, il permet de constater la diversité des parcours de formation des étudiants et des emplois visés, mais aussi d'appréhender des dynamiques de professionnalisation.

De cette double interrogation, du côté de la formation comme de la recherche, est né le projet d'une réflexion sur les professionnels de la jeunesse. Cet ouvrage collectif marque une première étape qui s'inscrit dans un programme de recherche plus global<sup>2</sup>. Les auteurs sollicités apportent une contribution éclairante au sujet de cette constellation d'acteurs qui ne constituent pas un groupe professionnel à part entière, mais qui ont en commun les jeunes comme destinataires de leur activité en analysant leurs caractéristiques et leurs contextes de travail.

### *Une constellation d'acteurs autour des jeunes*

- 11

L'attention portée aux professionnels de la jeunesse conduit tout d'abord à interroger l'existence de cette catégorie et à en préciser les contours. Deux chapitres apportent un éclairage complémentaire sur ce point. Tout d'abord, Francine Labadie examine l'émergence des catégories de « youth work » et de youth worker » à l'échelon des institutions européennes. Peu présente auparavant, cette thématique a progressivement été mise à l'agenda des débats européens en lien avec la structuration de la politique européenne en matière de jeunesse au début des années 2000. La parution du Livre blanc *Un nou-*

---

<sup>2</sup> Deux projets de recherche dont j'assume la coordination sont en cours de réalisation : le projet *Dynamics of public policies and new professional practices : a cross-cutting perspective and comparative approach in education, youth, social and health fields* (DYPROEJ2S), Paris Seine Initiative, programme Emergence Excellence scientifique et internationalisation, 2021-2023 ; le projet *Des professionnels pour les jeunes : analyse des dynamiques de recomposition des contours d'un groupe professionnel*, INJEP, 2020-2021. Voir également le dossier complémentaire « Professionnels de jeunesse : recompositions et ajustements des rôles et des métiers », du numéro 89 de la revue *Agora débats/jeunesses*, dont l'introduction reprend des éléments présentés ci-dessous.



*vel élan pour la jeunesse européenne* fin 2001 et l'adoption d'objectifs communs ont constitué des étapes décisives, dont ont résulté le lancement de la stratégie européenne en 2009 (European Youth Strategy) et le développement du partenariat entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe (Youth Partnership) (Eberhard Harribey, 2002 ; Williamson, 2007). Le recours à la « méthode ouverte de coordination » (MOC), outil de gouvernance européenne (Dehousse, 2004), a conduit à la mobilisation de nombreux acteurs, notamment les mouvements de jeunesse, les organisations de jeunes et les conseils nationaux de la jeunesse, mais aussi des professionnels et des experts du domaine, qui ont contribué à la définition des contours de cette politique. Comme le rappelle Francine Labadie, l'attention portée au « youth work » s'inscrit directement dans cette dynamique. Elle revient dans son chapitre sur les différentes étapes de l'émergence de cette catégorie, l'importance qu'elle a pris au fil des conventions européennes sur le travail de jeunesse, dont la troisième s'est déroulée au mois de décembre 2020, et le sens qu'elle revêt aujourd'hui. Elle constate également l'élaboration d'une stratégie de professionnalisation qui interroge la construction d'une norme européenne en matière de prérogatives et de professionnalités. Ce détour par l'échelon européen est indispensable à la réflexion sur cette catégorie en France pour plusieurs raisons. Non seulement, il illustre l'europanisation des catégories d'action publique qui dans le champ de la jeunesse se repère à également au sujet de la participation (Becquet et *al.*, 2020 ; Bee et Guerrina, 2014) et de l'autonomie des jeunes (Cicchelli, 2012), mais invite à prêter attention à leur diffusion. En effet, ce processus n'est pas sans conséquences sur les discours et les instruments d'action publique nationaux. Il concourt à leur circulation du niveau européen vers les niveaux national et infranational et inversement, ou encore entre les États membres à l'échelon des acteurs publics et privés et des territoires. Cette circulation est d'ailleurs encouragée, voire institutionnalisée, dans le cadre de l'actuel « dialogue structuré » (ex-méthode ouverte de coordination) qui organise des séquences d'échanges autour des objectifs de la stratégie européenne de jeunesse. Les appropriations qui en résultent sont variables entre les États membres et évolutives depuis le début des années 2000, mais elles existent et sont sur certains sujets aisément identifiables. Au sujet du « youth work » et des « youth workers », elles mériteraient



d'être analysées finement dans le cadre de ces séquences et au-delà car elles informent sur les usages de ces catégories en France.

Comme le constatent Laurent Besse et Patricia Loncle, cités par Francine Labadie, leur traduction littérale ne fait pas réellement sens. En revanche, ce qui fait sens et mérite d'être interrogé, c'est le choix d'une équivalence avec l'animation socio-éducative et les animateurs socio-culturels. Il a pour conséquence de réserver à ces professionnels cette activité et d'exclure au passage tout un ensemble d'acteurs qui sont pourtant identifiés. Ainsi, la question n'est pas tant celle de l'existence de la catégorie des « travailleurs de jeunesse », mais celle de la définition des frontières de ce que recouvre cette désignation en France. Le plus simple pour commencer est de consulter les nomenclatures qui remplissent cette fonction de segmentation, de désignation et d'institutionnalisation des activités professionnelles. Dans la nomenclature du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME [V3]) de Pôle emploi, seul un métier fait référence aux adolescents (animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents), tandis que les autres désignent des secteurs et des fonctions (orientation scolaire et professionnelle ; intervention socioculturelle ; intervention socioéducative ; animation d'activités culturelles ou ludiques ; action sociale par exemples<sup>3</sup>). Il en est de même dans celle la direction de l'animation, de la recherche et des études statistiques (DARES – Familles professionnelles [FAP] 2009) établie par domaines (par exemple « santé, action sociale, culturelle et sportive » et par familles (au nombre de 87 dont : « professionnels de l'action sociale et de l'orientation » ; « professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants »<sup>4</sup>). C'est finalement en consultant le répertoire des métiers de la fonction publique territoriale que des références directes à la jeunesse et aux jeunes apparaissent dans le champ d'action publique locale « citoyenneté, éducation, culturel et sport », section « éducation, animation, jeunesse »<sup>5</sup>. Cette sous-section désigne un « champ professionnel » dont l'existence est directement reliée aux politiques locales de jeunesse élaborées en rapport avec « les problématiques des publics » et les « spécificités territoriales » et constitué de l'ensemble des activités se situant au croisement de l'éducation, de l'animation

- 13

---

<sup>3</sup> [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/txt/intitule\\_romev3.txt](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/txt/intitule_romev3.txt)

<sup>4</sup> [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/txt/intitule\\_fap2009.txt](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/txt/intitule_fap2009.txt)

<sup>5</sup> <https://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers?geoloc=true>

socioculturelle et des politiques locales de jeunesse » (Tanguy, 2020, p.13). En revanche, les jeunes ne sont pas cités en tant que tels dans le champ « social, santé publique » qui regroupe entre autres les métiers de l'enfance et de la famille. Cette rapide évocation des nomenclatures montre que les professionnels de jeunesse ne sont pas désignés par leurs destinataires mais principalement par leur inscription sectorielle et leur position dans la division du travail.

Ces frontières peuvent également être identifiées en recensant les professionnels dont les jeunes sont les destinataires principaux et secondaires de leur activité. Apparaissent des acteurs « évidents », comme le sont les animateurs socioculturels et les éducateurs spécialisés (Camus et Lebon, 2015 ; Lebon et Lescure, 2007 ; Sallée, 2014 et 2016), et des acteurs de prime abord plus « éloignés ». Une telle cartographie est instructive car elle met d'emblée en lumière la différenciation entre les professionnels de l'école, que sont les enseignants et les conseillers principaux d'éducation, de ceux de la jeunesse d'un côté, et l'importance de la sectorisation des métiers, de l'autre. Le chapitre de Francis Lebon apporte une contribution éclairante à cette réflexion. Non seulement, il rappelle l'importance de l'école, y compris lorsqu'elle s'incarne dans l'injonction partenariale, mais aussi propose en prenant appui sur de nombreux travaux de classer les professionnels en fonction de l'orientation dominante de leur travail : résoudre des problèmes sociaux ou encadrer les loisirs et les sports. A passage, il fait référence aux auteurs qui s'attachent à saisir les interfaces entre l'école et le « hors-école », que ce soit sous l'angle de la définition des problèmes publics, que de leur prise en charge dans le cadre de dispositifs ciblés et de la désignation de professionnels concernés par leur mise en œuvre (Moignard, 2018). Ces interfaces institutionnelles et sectorielles sont également appréhendées au prisme des démarches partenariales et des alliances éducatives (Bordiec et Sonnet, 2020). Ces analyses rappellent la centralité de l'école et des problématiques éducatives dans les politiques publiques à destination des jeunes, tout comme elles attirent l'attention sur une diversité d'acteurs. Ces derniers sont le plus souvent identifiés par le métier qu'ils exercent mais appartiennent à cet ensemble que sont les professionnels de la jeunesse. Ainsi, ses frontières seraient entre autres définies « par rapport » à l'école et « dans un rapport » à l'école, ces derniers, étant politiques, sont nécessairement instables.

L'évocation par Francis Lebon de ce que recouvrerait le « travail de jeunesse » le conduit à interroger l'existence d'un groupe professionnel à part entière ou, en référence aux travaux de Stanislas Morel sur l'échec scolaire, l'existence d'un « champ d'intervention professionnelle ». Cette question est présente dans d'autres chapitres qui s'attachent à partir de la sociologie des professions et du travail à identifier les caractéristiques des professionnels qu'ils étudient. A ce titre, les auteurs montrent que la réponse à cette question n'est pas aisée à formuler, ce qui ouvre des perspectives pour poursuivre la discussion au-delà de cet ouvrage. De prime abord, à la lecture de la définition proposée par Didier Demazière et Charles Gadéa (2009, p.20), les professionnels de jeunesse ne constituent pas un groupe professionnel à part entière, c'est-à-dire un ensemble « de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique ». Ces attributs mériteraient d'être examinés un à un, non pas pour défendre l'idée de l'existence d'un tel groupe et, au passage, légitimer l'attention qu'il faut leur porter, mais davantage pour saisir les dynamiques professionnelles à l'œuvre autour des jeunes qui correspondent à « des processus évolutifs, vulnérables, ouverts, instables. » (Demazière et Gadéa, 2009, p. 20) et mieux qualifier cet ensemble problématique. À ce stade, cette catégorie désigne plutôt un ensemble composite défini à partir de secteurs d'intervention (social, socio-éducatif, sport, insertion, justice, culture, ect.), de destinataires principaux ou secondaires (adolescents, jeunes, jeunes en difficultés, jeunes placés, etc.), de référentiels normatifs (éducation, prévention, contrôle, accompagnement, insertion, médiation, conseil, etc.) ou encore de dispositifs ciblés et territorialisés. Ils formeraient une constellation aux frontières externes incertaines et fluctuantes composée d'acteurs hétérogènes.

Cet ouvrage collectif ouvre la discussion en réunissant des analyses portant sur plusieurs d'entre eux. Leur lecture fait ressortir des proximités en matière d'évolutions des contextes et des conditions de travail et souligne leurs effets sur leurs identités, leurs parcours et leurs expériences. Une première distinction peut-être opérée entre des professionnels qui relèvent plutôt d'activités « établies » alors que d'autres se situent plutôt du côté d'activités « émergentes »

(Demazière, 2008). Un tel classement mériterait d'être précisé mais il contribue à situer les professionnels les uns par rapport aux autres et à entrevoir les contours de cette constellation d'acteurs.

Cinq chapitres concernent des professionnels dits « établis », c'est-à-dire des acteurs historiquement constitués, dont les modalités de qualification et de recrutement sont règlementées et les activités sont inscrites dans un espace politico-administratif balisé régulé par l'action publique. Il n'est guère surprenant d'y trouver ceux traditionnellement identifiés comme des « travailleurs de jeunesse ». Les chapitres de Julien Virgos d'un côté et, de Pauline Clech et Émilie Morand, de l'autre, s'intéressent de manière complémentaire aux animateurs socioculturels. Le premier vise à comprendre leur socialisation professionnelle à partir d'une analyse de leur entrée dans le métier et de leur parcours professionnel, tandis que le second s'intéresse aux colonies de vacances pour comprendre comment ils travaillent auprès des jeunes. Au préalable les auteurs situent ce groupe professionnel dans le champ de l'intervention jeunesse. Ainsi, Pauline Clech et Émilie Morand rappellent qu'il trouve son origine dans les mouvements d'éducation populaire : ces derniers au travers de l'affirmation de principes éducatifs comme l'émancipation, ont contribué à la définition de leur identité et, au travers des formations et des activités de loisirs, à celle de leur pratiques professionnelles. De son côté, Julien Virgos revient sur la professionnalisation « lente » et « inaboutie » des animateurs (Bordes, 2008, Lebon, 2009 et 2020 ; Lebon et Lescure, 2007, Mignon, 2007) et propose des repères sur leurs conditions d'emploi. Il souligne qu'aujourd'hui que les jeunes ne constituent qu'un « segment professionnel » de l'animation parmi d'autres. Le groupe des animateurs socioculturels peut également être étudié à l'échelle de l'action publique locale. C'est le cas du chapitre de Coralie Lessard sur les professionnels de l'animation municipale dans six quartiers politique de la ville franciliens (QPV). Ils apparaissent au côté d'autres professionnels, notamment les éducateurs sportifs. L'autrice s'y réfère pour analyser la structuration des équipes autour d'une diversité d'activités professionnelles identifiées et de manière articulée avec la politique des « grands frères » sur laquelle elle revient en détail. Les professionnels de l'intervention sociale appartiennent également à cet ensemble d'acteurs tradi-

tionnellement présents au côté des jeunes. Si l'attention porte fréquemment sur les éducateurs spécialisés et ceux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), d'autres travailleurs sociaux et médico-sociaux existent dans les structures et les dispositifs les accueillant. Le chapitre de Virginie Muniglia sur la construction de la relation d'aide avec les jeunes les plus vulnérables met en lumière que les équipes de l'urgence sociale (services intégrés d'accueil et d'orientation, hébergements d'urgence, centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues, etc.) sont pluridisciplinaires. Elles incluent majoritairement des professionnels « établis » : à la fois des travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistantes de service social, conseillères en économie sociale et familiale...) et des personnels de santé (infirmiers, psychologues, psychiatres...). Ils ne sont pas les seuls rencontrés sur le terrain de l'urgence sociale : son enquête concerne aussi les animateurs socioculturels et les conseillers en insertion. Ces derniers sont fréquemment cités au sujet des professionnels de jeunesse. Depuis leur création au début des années 1980, les missions locales sont devenues un acteur central dans l'accompagnement de l'insertion professionnelle des jeunes (Labbé, 2019). Au fil des années, le périmètre de leur intervention a été étendu : l'urgence sociale est une bonne illustration de cette extension. Le chapitre de Virginie Seewagen et Amélie Derobert porte spécifiquement sur ces conseillers. Désignés par Jacques Ion et Bertrand Ravon (2012) comme les « autres travailleurs du social », ils semblent former un groupe professionnel aux caractéristiques moins lisibles que les précédents, en particulier concernant la formation et la qualification. Si ce point mériterait d'être approfondi, les auteurs se focalisent sur les effets de la mise en œuvre de la Garantie jeunes sur leur travail.

Animateurs, éducateurs, conseillers : à ce trio pourrait être résumée la catégorie des professionnels de jeunesse. En dehors de l'espace scolaire, ils sont traditionnellement au centre des interventions en direction des jeunes. Or, le chapitre de Virginie Muniglia attire l'attention sur la présence d'autres acteurs, dont les jeunes ne constituent qu'un destinataire parmi d'autres, mais dont l'activité est influencée par leur profil et leur situation. Un cinquième chapitre élargit le spectre en traitant des surveillants dans les établissements pénitentiaires pour mineurs. L'intérêt de la contribution de Yaëlle Amsellem-

Mainguy et d'Arthur Vuattoux est double pour cet ouvrage : non seulement elle attire l'attention sur des professionnels dont il est peu question lorsqu'il s'agit de réfléchir sur le travail de jeunesse, mais elle illustre aussi l'étendue de la constellation d'acteurs autour des jeunes. Certes les surveillants ne sont pas côtoyés par la majorité d'entre eux. Cependant, la question de la prise en charge de l'intimité et de la sexualité qui constitue l'entrée par laquelle les auteurs analysent leur travail est transversale à une diversité de professionnels qui ne semblent pas toujours s'en saisir aisément.

En miroir de ce premier ensemble de contributions, trois chapitres portent plus directement sur des professionnels dits « émergents », c'est-à-dire des acteurs produits par l'action publique, dont les compétences, les modes d'accès au marché du travail et les activités sont pluriels et fluctuants (Demazière, 2008). Souvent désignés avec l'étiquette de « nouveaux métiers », ils correspondent aussi à ce que Gilles Jeannot nomme les « métiers flous » (Jeannot, 2011). Les chargés de développement local ou les chefs de projet de la politique de la ville en sont une illustration (Baronnet et *al.*, 2012 ; Jeannot et *al.*, 2008). Des désignations comme coordonnateur, chargé de mission, référent, etc. sont également employées dans les domaines de l'éducation, de l'intervention sociale et de la santé. Deux chapitres portent notamment sur les « référents », un terme dont l'usage se développe, mais dont le rôle et les activités dépendent directement des dispositifs et de leurs inscriptions sectorielles et territoriales. Olivier Leproux s'intéresse aux « référents de parcours » dont l'existence est liée au lancement fin 2005 de la politique dite de « Réussite éducative » dans le cadre du Plan Borloo. Mise en œuvre à l'échelon local, elle a donné lieu à l'implantation des Programmes de Réussite éducative (PRE). Leur fonctionnement relativement divers selon les municipalités prend appui sur des équipes dirigées par des « coordinateurs » et incluent, au côté de divers professionnels du social et du médico-social, des « référents ». Les textes qui accompagnent la création du PRE comportent peu d'éléments au sujet de la fonction de « coordinateur » et aucun au sujet de celle de « référent » : leurs contours ont été définis progressivement. De son côté, Chafik Hbila observe les effets sur la structuration de l'action publique locale de la mise en œuvre du volet jeunesse du Programme d'Investissement d'Avenir « Projets innovants en faveur de la jeu-

nesse ». Il examine l'implantation de Pôles Structurants de Jeunesse (PSJ) destinés à proposer des actions et des accompagnements en direction des jeunes. Cette expérimentation territoriale s'accompagne de la mobilisation de professionnels et, en particulier, de l'invention de fonctions dédiées à leur pilotage : les « référents jeunesse ». Définis comme des « professionnels de proximité » et une « main tendue permanente », leur position et leur missions se situent au croisement de nomenclatures professionnelles et de besoins locaux. Enfin, le chapitre de Corinne Rougerie et Patrice Braconnier déplace l'attention sur la diversité des professionnels qui interviennent en direction des jeunes à l'échelle d'un territoire rural. Les quatre monographies de structures ou de dispositifs mettent en présence une « mosaïque d'acteurs professionnels » aux parcours et statuts professionnels divers qui ont en commun de se reconnaître plutôt dans l'économie sociale et solidaire que dans le travail social.

À travers la présentation des caractéristiques - leur profils comme leur parcours - des professionnels et des groupes professionnels qu'ils étudient, les auteurs contribuent à les identifier. Leurs analyses mettent également en évidence un ensemble d'éléments qui concourent à la définition des visées et des contours de leurs activités et orientent leurs manières de travailler. Leur recensement fait ressortir des dimensions transversales dont les effets varient selon les contextes d'exercices et les professionnels étudiés.

- 19

### *Une mutation des contextes professionnels*

Tout d'abord depuis les années 1980, les professionnels font face aux mutations organisationnelles que suscite la nouvelle gestion publique (NGP). Inspirée du management des entreprises et qualifiée par Philippe Bézes de « puzzle doctrinale à vocation générique » (2005, 28), elle a débouché sur la réorganisation des services et des modalités de traitement des publics, avec notamment le développement de la dématérialisation des procédures et des interactions, et sur l'introduction d'une culture de l'innovation, du résultat et de l'évaluation au travers notamment d'une rationalisation des dépenses publiques, d'indicateurs de performance, de cahiers des charges, de chartes de qualité et de standards de « bonnes pratiques » (Broudic, 2018). Elle a également impacté les formes de coopérations entre les



acteurs publics et entre les acteurs publics et les acteurs privés au travers de l'injonction partenariale et des modalités de contractualisation, mais aussi entre les professionnels et les destinataires, au travers de l'injonction participative et de la relation aux usagers ou aux « clients ». Ces mutations s'accompagnent également d'une modification des référentiels normatifs d'intervention qui est transversale aux domaines de l'éducation, du social, de la prévention, de la protection ou de l'insertion. Elle fait autant référence aux caractéristiques de la population juvénile et à l'identification des problèmes qu'ils rencontrent ou qu'il posent à la société, qu'elle correspond à un déplacement de la conception du rôle des pouvoirs publics dans leur résolution. Ainsi, le processus d'individualisation des questions sociales s'inscrit dans une dynamique néolibérale plus globale, qu'illustrent notamment les orientations successives de la stratégie européenne pour la jeunesse. Par exemple, la montée en puissance de la logique du *workfirst* et le déploiement des politiques d'activation valorisant l'autonomie et la responsabilité des destinataires (Bonvin et al., 2013) d'un côté, et le ciblage des populations, comme les « NEETs », et des risques, notamment la précarisation des jeunes, définissent les contours des interventions et leur déploiement (Lima, 2016). D'ailleurs, l'accroissement des dispositifs ciblés, conditionnels, ponctuels et évolutifs résulte de ce mouvement global : ils sont porteurs de normes de réussite scolaire et d'insertion sociale et professionnelle et valorisent une conception de l'accompagnement qui est évoquée par les auteurs. En effet, plusieurs chapitres reviennent sur ces différentes mutations et analysent leurs effets sur les postures et les activités des professionnels : celui de Virginie Muniglia sur l'urgence sociale, de Virginie Seewagen et Amélie Derobert sur la Garantie jeunes, de Coralie Lessard sur les services municipaux en charge de la jeunesse dans les quartiers prioritaires et Corinne Rougerie et Patrice Braconnier sur des dispositifs d'intervention en milieu rural.

Un autre ensemble de mutations renvoie à la territorialisation de l'action publique : les dynamiques de déconcentration des services de l'État et de décentralisation entraînant un transfert des compétences du national vers le local, mais aussi les modifications successives des découpages sectoriels et le flou autour de la « compétence jeunesse » (Parisse, 2019). Les politiques en direction des jeunes forment un

ensemble hétéroclite de politiques sectorielles territorialisées, de politiques thématiques d'initiative locale et d'expérimentations à géométrie variable. L'émergence récente de la dite « approche globale et intégrée » censée désormais orienter l'action des collectivités territoriales trouve sa justification dans les limites et les incertitudes de cet ensemble, tant au niveau du maillage des territoires que du pilotage politique et technique (Labadie, 2020). Quatre chapitres abordent les effets de la territorialisation sur les dynamiques de recompositions et d'émergence des activités professionnelles : celui d'Olivier Leroux sur les « référents de parcours » apparus dans le cadre de la politique territorialisée de la Réussite éducative ; celui de Chafik Hbila sur les « référents jeunesse » issus de la mise en œuvre à l'échelon d'un département de l'approche dit « globale et intégrée » promue par le Programme d'Investissement d'Avenir dans le domaine de la jeunesse ; celui de Coralie Lessard sur les professionnels de l'animation municipale dans six quartiers prioritaires de la politique de la ville et, celui de Corinne Rougerie et Patrice Braconnier sur la diversité des intervenants mobilisés en milieu rural.

Enfin, plusieurs chapitres attirent l'attention sur une dernière dimension qui concerne davantage les publics en direction desquels les professionnels interviennent : non pas les publics désignés comme « problèmes » ou construits par les catégories d'action publique, mais ceux qu'ils côtoient effectivement au quotidien. Si les processus de formulation des problèmes publics ont fait progressivement émergé des figures telles que celles du « jeune comme menace », du « jeune comme victime » ou encore du « jeune comme ressource » (Labadie, 2001 ; Vulbeau, 2001), elles sont devenues des trames interprétatives de leur situation. Or, les représentations qu'ont les professionnels sont également orientées par les perceptions qu'ont leurs publics de leur propre situation et par leurs rapports avec les dispositifs proposés. Les manières dont ils font avec les subjectivités juvéniles sont évoquées dans quatre chapitres. Pauline Clech et Émilie Morand analysent le travail des animateurs de colonies de vacances, qu'elles définissent comme une « institution enveloppante » aux visées émancipatrices. Elles montrent comment ces visées normatives censées orienter leur action sont impactées par la diversité des profils sociaux et les cultures juvéniles, en s'intéressant aux interactions entre les animateurs et les jeunes et à la régulation des usages du téléphone por-

table. Virginie Muniglia revient sur l'appropriation des dispositifs d'urgence sociale par les jeunes très vulnérables et rappelle que certains d'entre eux choisissent de ne pas y recourir ou d'y recourir à certaines conditions. Les usages qu'ils en ont reflètent leur expérience de la vulnérabilité et leurs perceptions de la relation d'aide en matière de rôle et de posture des professionnels à leur égard. Ces dimensions sont également présentes dans le chapitre de Yaëlle Amselem-Mainguy et Arthur Vuattoux sur les surveillants pénitentiaires dans les établissements pour mineurs. Ces derniers sont confrontés à la gestion de l'intimité et de la sexualité des jeunes en détention, dont la prise en charge ne semble être attribuée à aucun des professionnels affectés à leur suivi et dont les manifestations ne sont pas prévisibles. Enfin, Coralie Lessard décrypte dans son chapitre sur la politique des « grands frères » dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et rappelle qu'elle repose sur une présupposé de proximité sociale à même de faciliter la compréhension et la gestion des comportements des jeunes. Les auteurs montrent que les professionnels mobilisent souvent des ressources personnelles pour appréhender les situations qui reflètent des rapports sociaux d'âge, de genre ou de classe. Ces proximités peuvent d'ailleurs être instrumentalisées par les pouvoirs publics. La politique des « grands frères » n'est pas un cas isolé de telles tentatives : elles se repèrent dans le champ de la médiation et plus récemment, dans celui de l'éducation par les pairs en prévention de la santé.

### *Incertitudes et dynamiques professionnelles*

Qu'il s'agisse des mutations organisationnelles produites par l'avènement de la nouvelle gestion publique, du déplacement des référentiels normatifs d'intervention et de leur déclinaison en autant de dispositifs, de la territorialisation de l'action publique ou encore de l'hétérogénéité des profils, des perceptions et des expériences des jeunes, ces dimensions contribuent à la compréhension des activités des professionnels de la jeunesse. L'articulation avec l'identification des types de professionnels concernés, en particulier la différence opérée entre ceux qui relèveraient plutôt de la catégories des « établis » de ceux qui se situeraient plutôt du côté des « émergents », permet de mieux appréhender cette constellation d'acteurs hétérogènes. Ces der-

niers sont différemment impactés par les dimensions évoquées mais font globalement face à des incertitudes dans l'exercice de leur fonction (Bodergat et Buznic-Bourgeacq, 2015 ; Demazière et *al.*, 2013). Ces effets peuvent par exemple être analysés sous l'angle des logiques de professionnalisation (Bourdoncle, 2000 ; Champy, 2009 ; Wittorski, 2008) : en simplifiant, les « établis » seraient soumis à une logique de déprofessionnalisation, alors que les « émergents » seraient confrontés à une logique d'a-professionnalisation. Ils peuvent également faire ressortir des dynamiques en matière de positions et d'activités professionnelles. Trois sont réparables dans les chapitres et méritent de faire l'objet d'une analyse plus approfondie : « le déplacement » qui renvoie à des changements conséquents d'activités ou de contextes professionnels qui peuvent impacter en profondeur, voire fragiliser les identités professionnelles ; « l'ajustement » qui correspond à des modifications des activités qui sont progressivement appropriées et, « l'émergence » qui renvoie plutôt à des créations, des innovations ou des expérimentations qui entraînent la définitions de fonctions ou de métiers. Avec prudence, les surveillants pénitentiaires dont la gestion de l'intimité et de la sexualité des jeunes en détention n'entre pas dans leurs attributions et pour laquelle ils n'ont pas été formés, qualifiée « d'improbable » par les auteurs, pourrait illustrer la première dynamique. Les animateurs socio-culturels, les intervenants de l'urgence sociale et les conseillers en mission locale illustreraient plutôt la seconde, tandis que les « référents » relèveraient de la troisième. Pour conclure, cet ouvrage collectif sur les professionnels qui gravitent autour des jeunes, en s'intéressant à une diversité d'entre eux, apporte un premier éclairage sur cette constellation d'acteurs et invite à poursuivre la réflexion.

## Bibliographie

Baronnet Juliette, Brunet Florence, Kertudo Pauline, Sauvayre Anne, « Les professionnels généralistes de la politique de la ville (II) », *Recherche sociale*, n° 2, vol. 202, 2012, p. 6-85.

Becquet Valérie, « Penser l'engagement des jeunes comme un défi éducatif », in Becquet Valérie, Corond Maurice (dir.), *Les défis du futur pour les éducateurs. Neurosciences, numérique et mutations politiques*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 93-114.

Becquet Valérie, « Comprendre l'instrumentation des questions de citoyenneté dans les politiques d'éducation et de jeunesse : une typologie des dispositifs d'action publique », *Lien social et politiques*, n° 80, 2018, p. 15-33.

Becquet Valérie, « L'accompagnement des jeunes en service civique: une tension entre logique d'engagement et logique de production ? », in Becquet Valérie, Corond Maurice (dir.), *L'accompagnement social et éducatif. Quelles modalités pour quelles finalités ?*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 143-155.

Becquet Valérie, « Se saisir du conseil de la vie lycéenne : des principes à l'exercice de la fonction de délégué », *Carrefours de l'éducation*, n°28, 2009, p. 65-79.

Becquet Valérie, *Dix ans de conseils de la jeunesse. De l'expérimentation à la reconnaissance institutionnelle*, Paris, INJEP, 2008.

Becquet Valérie, Kovacheva Siyka, Popivanov Boris, Thorbjörn Forkby, « Discourses of youth participation in Europe. national and transnational perspectives », in Whalter Andreas, Batsleer Janet, Loncle Patricia, Pohl Axel (ed.), *Young People and the Struggle for participation. Contested Practices, Power and Pedagogies in Public Spaces*, London, Routledge, 2020, p. 34-48.

24 - Bee Cristiano et Guerrina Roberta, « Europeanization of policy discourses on participation and active citizenship », in Barret Martyn, Zani Bruna (eds), *Political and Civic Engagement Multidisciplinary perspectives*, London, Routledge, 2014, p. 648-692.

Bézes Philippe, « Le renouveau du contrôle des bureaucraties : L'impact du New Public Management », *Informations sociales*, n° 126, vol.6, 2005, p. 26-37.

Bier Bernard, *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/al-térité*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Bodergat Jean-Yves, Buznic-Bourgeacq Pablo (dir), *Des professionnalités sous tension. Quelles (re) constructions dans les métiers de l'humain ?*, Bruxelles, De Boeck, 2015.

Bonvin Jean-Michel, Dif-Pradalier Maël, Rosenstein Émilie, « Politiques d'activation des jeunes et modalités d'accompagnement. Le cas du programme FORJAD en Suisse », *Lien social et Politiques*, n°70, 2013, p. 13-27.

Bordes Véronique, « L'impossible professionnalisation de l'animation », *Revue d'analyse institutionnelle. Les cahiers de l'implication*, n°2, 2008, p. 81-89.

Bordiec Sylvain, Sonnet Adrien (dir.), *Action publique et partenariat(s). Enquêtes dans les territoires de l'éducation, de la santé et du social*, Nîmes, Champ social éditions, 2020.

Bourdoncle Raymond, « Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche et formation*, n° 35, 2020, p. 117-132.

Broudic Jean-Yves, *Les « bonnes pratiques » à l'épreuve des faits. Du Désir dans le soin et le travail social*, Toulouse, Erès, 2018.

Camus Jérôme, Lebon Francis (dir.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.

- Champy Florent, *La sociologie des professions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- Cicchelli Vincenzo, « Politiques de soutien à l'autonomie. Quinze ans de préconisations inabouties », in Becquet Valérie, Loncle Patricia, Van de Velde Cécile (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social éditions, p. 65-81.
- Condette Sylvie, « État de la recherche sur le métier de conseiller principal d'éducation », *Carrefours de l'éducation*, 35 (1), 2013.
- Condette Sylvie, « L'implication des élèves dans la vie de l'établissement : regards croisés des enseignants et des conseillers principaux d'éducation », *Carrefours de l'éducation*, n°28, 2009, p. 53-64.
- Cuconato Morena, Demozzi Silvia, Becquet Valérie, « The Interplay between life trajectories and participation careers », in Whalter Andreas, Batsler Janet, Loncle Patricia, Pohl Axel (ed.), *Young People and the Struggle for participation. Contested Practices, Power and Pedagogies in Public Spaces*, London, Routledge, 2020, p. 146-160.
- Dehousse Renaud, « La méthode ouverte de coordination. Quand l'instrument tient lieu de politique », in Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2004, p. 331-356.
- Demazière Didier, « L'ancien, l'établi, l'émergent et le nouveau : quelle dynamique des activités professionnelles ? », *Formation Emploi*, n°101, 2008, p. 41-54.
- Demazière Didier, Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.
- Demazière Didier, Lessard Claude, Morrissette Joëlle, « Les effets de la Nouvelle Gestion Publique sur le travail des professionnels : transpositions, variations, ambivalences », *Éducation et Sociétés*, n°32, 2013, p. 5-20.
- Eberhard Harribey Laurence, *L'Europe et la jeunesse: comprendre une politique européenne au regard de la dualité institutionnelle Conseil de l'Europe-Union européenne*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Jeannot Gilles, *Les métiers flous. Travail et action publique*, Toulouse, Octarès, 2011.
- Jeannot Gilles, Goodchild Barry, Paulais Thierry, « Les nouveaux métiers de la ville. Pouvoirs publics et recherche urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 1, vol. 104, 2008, p. 100-109.
- Labadie Francine, « L'action publique en direction des jeunes : à quand le changement? », *Agora débats/jeunes*, n°86, 2020, p. 77-95.
- Labadie Francine, « L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 65, 2001, p. 19-29.
- Labbé Philippe, *Une histoire des missions locales. Premier réseau national pour l'insertion des jeunes*, Rennes, Éditions Apogée, 2019.
- Lebon Francis, *Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire*, Nîmes, Champ social éditions, 2020.
- Lebon Francis, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009.
- Lebon Francis, Lescure Olivier de, *Les animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel (1982-2005)*, Paris, INJEP, 2007.
- Lima Léa, *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Nîmes, Champ social éditions, 2016.
- Loncle Patricia, *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Loncle Patricia, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Mazeaud Alice, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale, *Quaderni*, n°3, 2012, p. 45-58.

Mazeaud Alice, Nonjon Magalie, *Le marché de la démocratie participative*, Vulainesur-Seine, Éditions du Croquant, 2018.

Mignon Jean-Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, 2007.

Moignard Benjamin, « Les « nouvelles » problématiques éducatives : construction de l'objet », *Revue française de pédagogie*, n° 202, 2018, p. 65-75.

Nonjon Magalie, « De la « militance » à la « consultance » : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la « procéduralisation » de la participation ». *Politiques et management public*, n°29(1), 2012, p. 79-98.

Parisse Jordan, « Réforme territoriale et réorganisation de l'État : quels enjeux pour les politiques de jeunesse ? », *INJEP Analyses et synthèses*, n° 21, 2019.

Ravon Bertrand, Jacques Ion, *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2012.

Sallée Nicolas, *Éduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*, Paris, EHESS éditions, 2016.

Sallée Nicolas, « Des éducateurs dans l'État. Logiques syndicales et identité professionnelle à la Protection judiciaire de la jeunesse », *Terrains & travaux*, n° 25, 2014, p. 75-94.

Tanguy Catherine, 2020, *Éducation - animation - jeunesse*, Étude métiers/Étude sectorielle n°11, Paris, CNFPT.

Tardif Bourgoïn Florence, « L'accompagnement à la professionnalisation des bénévoles : pour quelle(s) légitimité(s) ? », *Vie sociale*, n° 8, 2014, p. 113-122.

Vulbeau Alain (dir.) *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*, Toulouse, Erès, 2001.

Williamson Howard, « A Complex but Increasingly Coherent Journey? The Emergence of 'Youth Policy' in Europe », *Youth and Policy*, n°95, 2007, p. 57-72.

Wittorski Richard. « La professionnalisation », *Savoirs*, n°17, 2008, p. 9-36.